Instructions aux auteurs

Septembre 2023

Revue de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

La RCOT | Revue de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique publie en français tout travail scientifique original ayant trait à l'Orthopédie, quelle qu'en soit l'origine. Tous les mémoires originaux, mises au point, revues, notes de technique font l'objet d'une publication au format papier et électronique.

1. RÈGLES DE PUBLICATION

1.1. Tout manuscrit adressé à la revue est soumis à relecture anonyme. L'approbation du Comité de rédaction, après modifications éventuelles, est nécessaire pour la publication de l'article. Le Comité de rédaction se réserve le droit de publier un commentaire à la suite de l'article. Ce commentaire sera soumis à l'auteur avec le bon à tirer.
1.2. Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être publiés simultanément dans une autre revue, sauf accord particulier entre les rédactions respectives de chaque revue.
1.3. Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que — tacitement ou explicitement — par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé, et qu'en cas d'acceptation il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, que ce soit en français ou dans toute autre langue, sans le consentement écrit de l'éditeur. Certains articles acceptés en français dans la RCOT – sur proposition de la rédaction – peuvent cela dit faire l'objet d'une traduction en anglais en vue de leur publication dans la revue internationale OTSR | Orthopaedics & Traumatology : Surgery & Research.
1.4. Si des extraits d'autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l'article, *les auteurs doivent fournir une autorisation écrite* émanant des détenteurs du copyright et citer les sources de la publication *princeps* dans l'article.
1.5. Les travaux soumis doivent être conformes aux lois en vigueur sur l'expérimentation biomédicale et aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki.
1.6. La RCOT suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêt en rapport avec les publications soumises.
1.7. La RCOTadhère aux règles élaborées par le *Committee on Publication Ethics* (COPE). La publication obéit par ailleurs dans son fonctionnement aux règles édictées par l'*International Committee of Journal Medical Editors* (ICMJE) et à celles de l'*International Association of Scientific, Technical and Medical Publishers* (STM Association). En France, elle suit les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici.

2. SOUMISSION D'UN MANUSCRIT

Soumission en ligne exclusivement
Les manuscrits (texte, tableaux et figures compris) doivent être soumis en ligne sur la plateforme de la revue à l'adresse suivante :
https://www.editorialmanager.com/RCOT
- un fichier pour la page de titre de l'article ;
- un fichier pour le manuscrit complet (sans les figures) ;
- un fichier par figure.

Notre plateforme de soumission en ligne vous guide étape après étape dans la saisie des informations de votre article et le téléchargement de vos fichiers. Le système convertit les fichiers de votre article en un seul fichier PDF qui sera utilisé pour l'évaluation par les pairs. Des fichiers éditables (par ex., au format Word) doivent être utilisés pour saisir votre article en vue de sa publication finale. Toutes les correspondances, y compris la notification de la décision de la rédaction et les demandes de révision, se font par courrier électronique.

3. TYPE DES ARTICLES PUBLIÉS DANS LA RCOT

Lors de l'envoi de leur manuscrit les auteurs doivent préciser la rubrique où ils souhaitent publier : « *Mémoire original* », « *Note de technique* », « *Mise au point* », « Revue systématique », « *Lettre à la rédaction* », « *Pratique professionnelle* ». La Rédaction se réserve néanmoins la possibilité de publier le texte dans une autre rubrique. La

décision finale de publication d'un article est faite par la rédaction ; elle est fondée sur les critères suivants : respect absolu des Instructions aux auteurs (y compris pour les articles sollicités par la rédaction), conformité au style de la revue, originalité, nouveauté, impact dans ses applications au sein de la communauté médicale ou scientifique. Les articles acceptés sont publiés uniquement en version française non référencée, mais sont associés à un DOI (*Digital Object Identifier*) permettant leur citation.

3.1. Le mémoire original

Il s'agit d'un compte rendu scientifique et à ce titre il doit observer la rigueur méthodologique et rédactionnelle d'un protocole de recherche expérimentale. Il apporte des notions nouvelles ou complètes, conteste ou confirme des notions connues. Lorsqu'il s'agit d'une *recherche clinique,* il indique l'incidence de ses conclusions sur les décisions médicales, susceptibles d'être la base de *recommandations pour la pratique clinique.* Lorsqu'il s'agit d'un *travail expérimental,* il doit comporter un rappel de sa *justification clinique* et évoque le cas échéant une *application pratique* ultérieure. Le mémoire original doit donc se conformer aux *règles internationales* concernant sa *rédaction* et sa *structure IMRaD (Introduction, Materiel and Methods, Results and Discussion).*

- *L'introduction (500 mots) rapporte :*

– l'état des connaissances et la justification de l'étude ;
– l'hypothèse de travail ;
– l'énoncé précis de l'objectif principal et des éventuels objectifs secondaires de la recherche (il sera en conclusion confronté aux résultats observés).

- *L'énoncé de la méthode (1 000 mots) doit systématiquement comporter la description :*

– du matériel de l'étude avec les critères d'inclusion et d'exclusion ;
– du protocole appliqué et du type d'étude (rétrospective, prospective,…) ;
– des moyens d'évaluation retenus ;
– du critère principal et des critères secondaires de jugement ;
– des outils statistiques utilisés.

Les auteurs doivent fournir le tableau STROBE rempli (voir http://www.strobe-statement.org) lors de la soumission de leur manuscrit.

- *Les résultats (500 mots) doivent être exprimés de façon précise et concise.* Exprimés sous forme de tableau, ils ne sont pas répétés au long dans l'article.
- *La discussion (900 mots) :*

– rapporte les points forts et les points faibles de l'étude (type d'étude, effectif de la cohorte, perdus de vue, biais de sélection, biais de mesure, biais de performance…) ;
– confronte les résultats obtenus aux objectifs de départ pour confirmer ou infirmer l'hypothèse initiale ;
– compare les résultats obtenus avec ceux de la littérature ;
– émet d'éventuelles recommandations pour la pratique.

- *La conclusion (100 mots)*

Expose en une à trois phrases le cœur de l'étude et sa pertinence clinique, ainsi que la perspective de nouvelles études pouvant compléter les problèmes non résolus et soulevés à la fin de l'exposé du travail.

Pour les études menées chez l'homme, le respect des *standards éthiques* requis par les comités responsables doit être explicitement stipulé. De même, les travaux expérimentaux chez l'animal doivent avoir respecté les règles éthiques du domaine.
La *concision et la brièveté* d'une publication favorisent sa lecture et sa compréhension. Un mémoire original ne doit pas excéder 3 500 mots tout compris (titre, résumé, texte, références, tableaux et légendes)
Le mémoire doit être accompagné d'un *résumé* de <500 mots structuré (Introduction – Matériel et méthodes – Résultats – Discussion).
Il est demandé à l'auteur, à la fin du résumé, d'évaluer et de préciser en termes de *niveau de preuve* la force de ses conclusions telle qu'elle découle de la validité des choix méthodologiques :
I : prospectif randomisé de forte puissance ou méta-analyse ;
II : prospectif randomisé de faible puissance ;
III : cas-témoin ;
IV : rétrospectif ou série historique ;
V : avis d'expert.

Données de recherche

Le partage des données de recherche est un gage de transparence et de rigueur qui favorise par ailleurs la reproductibilité du travail rapporté.
La revue encourage le partage des données qui soutiennent votre publication, le cas échéant, et vous permet de relier ces données aux articles déjà publiés. C'est aussi bien souvent une exigence de votre organisme de financement ou de votre institution. Les données de recherche font référence aux résultats d'observations ou d'expériences qui valident les conclusions de la recherche, qui peuvent également inclure des logiciels, des codes, des modèles, des algorithmes, des protocoles, des méthodes et d'autres matériaux utiles liés au projet.
Si vos données ne sont pas accessibles ou ne peuvent pas être publiées, vous aurez la possibilité d'en indiquer la raison au cours du processus de soumission, par exemple en précisant que les données de recherche sont confidentielles.
Pour plus d'informations sur le dépôt, le partage et l'utilisation des données de recherche et d'autres matériels de recherche pertinents, consultez la page de l'éditeur relative aux données de la recherche.

3.2. Article de pratique professionnelle

Le contenu et les objectifs de *certains mémoires* ont trait à *la pratique professionnelle* et ne correspondent pas à des travaux relevant de la médecine de soins, de la technique qu'elle soit chirurgicale ou d'investigation, ni de la recherche alors qu'ils apportent des *informations utiles à la pratique médicale.* Les sujets dont ils traitent ne leur permettent habituellement pas de satisfaire aux exigences méthodologiques et de structure qui sont imposées aux mémoires scientifiques. *Ils ne doivent pas excéder 3 500 mots.* Ils apparaissent sous *une rubrique qui leur est réservée.*

3.3. La mise au point et/ou revue (systématique)

Il s'agit d'un travail fondé sur une analyse critique extensive de la littérature qui vise à faire le point sur une question pour laquelle le nombre des publications, leur dispersion, ou leur caractère hétérogène (clinique, recherche fondamentale…) justifie un travail de synthèse. *Elle ne doit pas excéder 6 000 mots incluant un résumé de < 500 mots* maximum.
Il est recommandé d'effectuer une revue systématique de la littérature selon un cadre bien défini afin d'augmenter la puissance des conclusions transformant cet article de revue générale en un article d'enquête précis. Nous décourageons la soumission de revues générales non ciblées. La revue doit être organisée selon le cadre d'un texte axé sur les questions : les auteurs doivent poser une à quatre questions spécifiques dans l'introduction, auxquelles correspondent ensuite deux à quatre paragraphes dans les sections « Résultats » et « Discussion ».

3.4. La note de technique

Elle est destinée à présenter une technique, une instrumentation, une méthode d'exploration, une méthode de cotation réellement nouvelle au vu des publications antérieures. Lorsqu'il s'agit de techniques opératoires, leur valeur doit être soutenue par une expérience suffisante ; elle est habituellement largement illustrée, y compris de vidéos (fortement conseillées). S'il s'agit d'une méthode d'évaluation ou de mesure, les modalités de sa validation doivent être explicites.
Une note de technique *ne doit pas excéder 1 500 mots* incluant *un résumé de 150 mots* maximum.
Un minimum de 5 ans de suivi est requis pour les articles relatifs à l'arthroplastie totale, sauf en cas de complications inattendues ou de taux d'échec (sans suivi minimal).
Un minimum de 2 ans de suivi est requis pour les articles relatifs à l'infection (sauf en cas d'échec ou de résultats inhabituels). Les critères de guérison et de diagnostic de l'infection doivent être clairement définis.
Un minimum d'un an de suivi est requis pour les articles portant sur les traumatismes et de deux ans pour les articles portant sur la prise en charge des lésions ligamentaires (sauf en cas de taux d'échec inattendu).
Une durée minimale correspondant au délai médian de récidive est recommandée pour les articles portant sur des tumeurs.

3.5. La lettre à la rédaction

Il s'agit des commentaires d'un lecteur sur un article publié et qui peut rapporter une expérience identique ou contradictoire ou des informations bibliographiques complémentaires au travail qui en est l'objet. Elle vise à établir un dialogue entre les auteurs et les lecteurs de la revue. Il est de règle de la faire *paraître avec la réponse de l'auteur du travail objet de la lettre.* Elle doit être *courte* (*500 mots*) et précise pour permettre une réponse claire.

Taille des articles

La brièveté d'un travail favorise son accessibilité, sa lecture et sa compréhension. Le nombre maximal de mots s'entend titre, résumé, texte, références, légendes inclus :
– 3 500 mots pour un « Mémoire original » ;
– 3 500 mots pour une « Pratique professionnelle » ;
– 6 000 mots pour une « Mise au Point » ;
– 6 000 mots pour une « Revue systématique » ;
– 1 500 mots pour une « Note de technique » ;
– 500 mots pour une « Lettre à la rédaction ».

4. PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici et de soumettre leur article via le système de soumission en ligne Editorial Manager (EM) de la RCOT : https://www.editorialmanager.com/RCOT
Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word et Wordperfect. Ils comportent :

4.1. Un fichier de titre donnant le titre de l'article, aussi court et précis que possible et sa traduction en anglais, les prénoms (en toutes lettres) et noms des auteurs, l'adresse de l'institution, de la ville et du pays où le travail a été effectué, le nom, l'adresse et les coordonnées (e-mail) du responsable de la correspondance.

4.2. Un fichier comportant le résumé avec les mots clés de l'article suivi de l'exposé du travail.

- *Le résumé* doit être concis, factuel, reprenant les principaux résultats chiffrés. Il doit être structuré.

– Mémoires originaux : < 500 mots. Doivent impérativement apparaître les rubriques suivantes : Introduction/ Hypothèse, Matériel et Méthodes, Résultats, Discussion, Niveau de Preuve avec le type d'étude ;

– Mises au point/Revue : < 500 mots ;
– Notes de technique : 150 mots.
Un abstract en langue anglaise, qui est la traduction du résumé français, doit également être produit par les auteurs.

- *Trois à cinq mots clés en anglais et en français* sont indiqués immédiatement après le résumé/l'abstract, choisis parmi les mots clés français/anglais du Medical Subject Headings(MeSH) de l'Index Medicus.
- *L'exposé du travail* comporte les items suivants (dans l'ordre) :

– *le corps principal du manuscrit ;*
– *les tableaux* (et notes de bas de tableaux) avec leurs légendes : chaque tableau doit comporter une légende figurant au-dessus du tableau et comporter au-dessous du tableau, si besoin, les explications ou notes (*signalées par une lettre minuscule en exposant*) concernant les unités, les abréviations et les méthodes statistiques.
Chaque tableau doit comporter en outre un appel dans le texte (mais les tableaux ne doivent en aucun cas être insérés dans le manuscrit à l'endroit où ils sont appelés). Ils sont numérotés en chiffres arabes dans l'ordre de leur première apparition dans le texte. Toutes les données chiffrées sont présentées de préférence sous forme de tableaux. Pour de courtes séries cliniques, un tableau récapitulatif peut faire apparaître l'ensemble des données concernant chacune des observations. Attention néanmoins de ne recourir aux tableaux qu'en nombre réduit, leur présence devant se justifier seulement dans la mesure où les résultats qui y sont présentés ne font pas double emploi avec ceux présentés par ailleurs dans l'article. Enfin, la dimension des tableaux ne doit pas dépasser la largeur d'une page A4.
– *les légendes des figures*, elles aussi numérotés en chiffres arabes dans l'ordre de leur première apparition dans le texte, placées aussi en fin de manuscrit (mais les figures elles-mêmes sont soumises séparément du corps du manuscrit, à raison d'un fichier par figure : voir ci-après).

Service d'aide à la traduction

Les éléments de référencement en anglais (titre, résumé et mot clés) sont les points d'entrée de lecture de votre article : ne les négligez pas, tant du point de vue de la rédaction (ou du fond), que de la forme.
L'usage de l'anglais américain ou britannique (de préférence) est accepté, mais non un mélange des deux.
Les auteurs qui estiment que leur manuscrit en anglais doit être révisé afin d'éliminer les éventuelles erreurs grammaticales ou orthographiques et de se conformer à l'anglais scientifique correct peuvent utiliser le service d'aide à la traduction proposé par Elsevier.

5. CORPS PRINCIPAL DU MANUSCRIT

Pour la clarté de l'article et pour en faciliter la lecture, le manuscrit doit faire apparaître des sections clairement définies et numérotées. Les sous-sections doivent être numérotées 1.1 (puis 1.1.1, 1.1.2,…), 1.2, etc. (le résumé n'est pas inclus dans la numérotation des sections). Cette numérotation est également utilisée pour les renvois internes : ne pas se contenter de renvoyer au texte. Chaque sous-section peut être dotée d'un bref titre. Chaque titre doit figurer sur une ligne distincte.

Une grande attention est tout particulièrement requise par ailleurs s'agissant des points suivants.

5.1. Références bibliographiques

Les auteurs assument la responsabilité de l'exactitude des références bibliographiques.

- *Citations dans le texte*

Chaque référence appelée dans le texte est présente dans la liste bibliographique (et inversement) *et numérotée et appelée entre crochets par ordre d'apparition.*
Toutes les références citées doivent être *accessibles au lecteur,* ce qui exclut les communications personnelles, les données non publiées, les thèses, les comptes rendus de congrès n'ayant pas fait l'objet d'une édition (qui peuvent être néanmoins mentionnés dans le texte). La citation d'une référence comme étant « à paraître » (« in press ») sous-entend que celle-ci a été acceptée pour publication, et doit dans ce cas figurer dans la liste bibliographique.

- *Citations et listes de références sur Internet*

Les références à des publications sur Internet doivent être incluses dans la liste bibliographique, et par conséquent appelées dans le texte. Dans la liste bibliographique, l'URL complète doit être donnée au minimum, suivie de la date de consultation : accédée le… Toute information complémentaire, si elle est connue (noms des auteurs, dates, référence à une publication source, etc.) doit également être indiquée.

- *Liste bibliographique*

La liste des références figure en fin d'article ; elle est *numérotée par ordre de citation dans le texte* (et non dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs).
Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et vice versa.
Quand une référence comprend plus de six auteurs, les six premiers sont cités, suivis de *et al*.
Les titres des revues citées doivent être abrégés selon l'US *National Library of Medicine.*
Le style et la ponctuation des références, enfin, sont conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :
– *Référence à un périodique* : Lecerf G, Fessy MH, Philippot R, Massin P, Giraud F, Flecher X, et al. Femoral offset : anatomical concept, definition, assessment, implications for

preoperative templating and hip arthroplasty. Orthop Traumatol Surg Res 2009;95:210-9. doi: 10.1016/j.otsr.2009.03.010.
– *Référence à un article de supplément de périodique :* Gleyze P, Clavert P, Flurin PH, Laprelle E, Katz D, Toussaint B, et al. Management of the stiff shoulder. Etude prospective multicentrique comparative des six principales techniques utilisées : 235 cas. Orthop Traumatol Surg Res 2011;97(8 Suppl):S167-81. doi : 10.1016/j.otsr.2011.09.004.
– *Référence à un ouvrage* : Neyret P, Demey G. Traité de chirurgie du genou. 1st ed. Paris: Elsevier Masson; 2012.
– *Référence à un chapitre d'ouvrage* : Trojani C. Traumatic acromio- and sternoclavicular joint dislocation. In: Huten D, editor. Cahiers d'enseignement de la SoFCOT : conférences d'enseignement. Paris: Elsevier Masson ; 2011. p.21-48.

Si la référence comporte plus de six auteurs, les six premiers doivent être cités, suivis de la mention « et al. ».
Pour plus de détails, se référer aux *Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals* (J Am Med Assoc 1997;277:927-34).
Voir aussi : Samples of Formatted References

Sexe et genre

Dans leurs travaux impliquant des êtres humains, des animaux ou des cellules eucaryotes, les chercheurs intègrent des analyses fondées sur le sexe et le genre (AFSG) dans la conception de leur recherche, conformément aux exigences établies et aux meilleures pratiques en vigueur du domaine. Les auteurs doivent le rapporter dans leur article. S'ils ne peuvent pas le faire, ils doivent en parler comme d'une limite à la généralisation de leur recherche. Il est important que les auteurs indiquent explicitement les définitions du sexe et/ou du genre qu'ils appliquent afin d'améliorer la précision, la rigueur et la reproductibilité de leur recherche – et d'éviter toute ambiguïté ou confusion entre les termes et les concepts auxquels ils se réfèrent (voir la section "Définitions" ci-dessous). Les auteurs peuvent se référer aux lignes directrices SAGER *(Sex and Gender Equity in Research)* et à leur liste de contrôle. Ces lignes directrices proposent des approches systématiques de l'utilisation et de la révision des informations relatives au sexe et au genre dans la conception des études, l'analyse des données, la communication des résultats et l'interprétation de la recherche. Il convient toutefois de noter qu'il n'existe pas d'ensemble de lignes directrices unique et universellement accepté pour définir le sexe et le genre.
Le sexe fait généralement référence à un ensemble d'attributs biologiques associés à des caractéristiques physiques et physiologiques (génotype chromosomique, niveaux hormonaux, anatomie interne et externe). Une catégorisation binaire du sexe (masculin/féminin) est généralement désignée à la naissance (« sexe assigné à la naissance »), le plus souvent sur la seule base de l'anatomie externe visible d'un nouveau-né. Le genre fait généralement référence aux rôles, comportements et identités socialement construits des femmes, des hommes et des personnes de sexe différent, qui s'inscrivent dans un contexte historique et culturel et peuvent varier d'une société à l'autre et au fil du temps. Le genre influence la façon dont les gens se perçoivent et perçoivent les autres, la façon dont ils se comportent et interagissent et la façon dont le pouvoir est réparti dans la société. Le sexe et le genre sont souvent présentés à tort comme binaires (féminin/masculin ou femme/homme) et immuables, alors que ces concepts existent en réalité le long d'un spectre et comprennent des catégorisations de sexe et des identités de genre supplémentaires, telles que les personnes intersexuées/ayant des différences de développement sexuel (DSD) ou s'identifiant comme non binaires. En outre, les termes « sexe » et « genre » peuvent être ambigüs ; il est donc important que les auteurs définissent la manière dont ils sont utilisés. Outre les présentes orientations en matière de définition et les lignes directrices SAGER, les ressources de cette page offrent d'autres informations sur le sexe et le genre dans les études de recherche.

5.2. Ordre, contribution des auteurs et remerciements

Les auteurs sont tenus d'examiner attentivement la liste et l'ordre des auteurs *avant* de soumettre leur manuscrit et de fournir la liste définitive des auteurs au moment de la soumission initiale. Tout ajout, suppression ou réarrangement des noms d'auteurs dans la liste ne doit être effectué qu'*avant* l'acceptation du manuscrit et seulement avec l'approbation du rédacteur en chef de la revue. Pour demander une telle modification, le rédacteur en chef doit recevoir les éléments suivants de l'auteur correspondant : (1) la raison de la modification de la liste des auteurs et (2) une confirmation écrite (courriel, lettre) de tous les auteurs indiquant qu'ils sont d'accord avec l'ajout, la suppression ou le réarrangement. En cas d'ajout ou de suppression d'auteurs, cette confirmation doit émaner de l'auteur ajouté ou supprimé.
Ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles que le rédacteur en chef envisagera l'ajout, la suppression ou le réarrangement d'auteurs *après* l'acceptation du manuscrit. Pendant que le rédacteur examine la demande, la publication du manuscrit est suspendue. Si le manuscrit a déjà été publié dans un numéro en ligne, toute demande approuvée par le rédacteur en chef donnera lieu à un rectificatif.
Toute publication dans la RCOT implique par ailleurs que chaque auteur déclare sa contribution individuelle à l'article : tous les auteurs doivent avoir participé matériellement à la recherche et/ou à la préparation de l'article. Tous les auteurs doivent avoir apporté une contribution substantielle à l'ensemble des éléments suivants : (1) conception de l'étude, acquisition des

données, analyse et interprétation des données, (2) rédaction de l'article ou révision critique du contenu intellectuel, (3) approbation finale de la version à soumettre, (4) statistiques, (5) expérimentation ou intervention chirurgicale.
Enfin, les personnes citées en remerciements doivent en être informées et avoir donné leur accord.

5.3. Financements

La mention des sources éventuelles de financement de l'étude est systématiquement indiquée pour chaque article portant sur une recherche, qu'il s'agisse d'un financement institutionnel ou industriel. L'absence de financement spécifique est également indiquée.

5.4. Déclaration d'intérêt

Tous les auteurs doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel conflit d'intérêt (de près ou de loin) avec le texte publié. Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur entretient des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche…).
Les auteurs seront sollicités à la soumission pour renseigner chacun un formulaire ICMJE relatif à la déclaration d'intérêt.
Dans le fichier de l'article, à la suite de la mention des contributions des auteurs, des financements de l'étude (et des remerciements éventuels), et avant la liste bibliographique des références, la déclaration des conflits d'intérêts doit par ailleurs figurer.
Les principaux conflits d'intérêt sont les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales…
Pour en savoir plus sur les conflits d'intérêt : Council of Science Editors. CSE's White Paper on Promoting Integrity in Scientific Journal Publications. Editorial Policy Committee (2005–2006).
https://www.councilscienceeditors.org/editorial_policies/%20white_paper.cfm

5.5. Déclaration d'utilisation de l'IA générative dans la rédaction scientifique

L'avis ci-dessous ne concerne que le processus de rédaction et non l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA) dans le cadre du processus de recherche.
L'utilisation par les auteurs de l'intelligence artificielle générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction, est uniquement réservée à l'amélioration de la lisibilité du texte et de la langue employée. L'application de la technologie ne peut se faire que sous le contrôle humain ; les auteurs doivent examiner et modifier soigneusement le résultat, car l'IA peut générer des réponses qui peuvent être incorrectes, incomplètes ou biaisées.
L'IA et les technologies assistées par l'IA ne peuvent pas être inscrites à la liste des auteurs ou des coauteurs, ni être citées en tant qu'auteur. La qualité d'auteur implique des responsabilités et des tâches qui ne peuvent être attribuées et exécutées que par des êtres humains, comme le souligne la politique d'Elsevier en matière d'IA à l'intention des auteurs.
Les auteurs doivent déclarer dans leur manuscrit l'utilisation de l'IA et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en suivant les instructions ci-dessous. Une déclaration figurera dans l'article publié. Veuillez noter que les auteurs sont responsables en dernier ressort du contenu de leur travail.

- *Instructions relatives à la déclaration*

Les auteurs doivent signaler l'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en ajoutant une déclaration à la fin de leur manuscrit dans le fichier principal du manuscrit, avant la liste des références. La déclaration doit être placée dans une nouvelle section intitulée « **Déclaration d'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction** ».
Déclaration : Au cours de la préparation de ce travail, l'auteur ou les auteurs ont utilisé [NOM DE L'OUTIL / SERVICE] afin de [RAISON]. Après avoir utilisé cet outil/service, l'auteur (les auteurs) a (ont) revu et corrigé le contenu si nécessaire et assume(nt) l'entière responsabilité du contenu de la publication.
Cette déclaration ne s'applique pas à l'utilisation d'outils de base pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les références, etc. S'il n'y a rien à signaler, il n'est pas nécessaire d'ajouter une déclaration.

Points essentiels

Des points essentiels sont facultatifs, mais fortement recommandés au sein de la revue de formation continue qu'est la RCOT, car ils permettent de lister pour un article les points à retenir pour la pratique des médecins dans leur exercice, mais aussi car ils assoient la découvrabilité de l'article *via* les moteurs de recherche.
Il s'agit d'une courte liste à puces qui met en évidence les principaux résultats et applications du travail rapporté (le cas échéant les nouvelles méthodes utilisées au cours de l'étude). Les exemples ici peuvent être consultés.Les points essentiels peuvent être soumis dans un fichier distinct modifiable dans le système de soumission en ligne. Veuillez utiliser "Highlights" dans le nom du fichier et inclure 3 à 5 puces pour 3 à 5 points essentiels (85 caractères maximum, espaces compris, par item).

6. FIGURES

Les illustrations du manuscrit ne doivent pas être intégrées dans le texte.
Numéroter les illustrations à la suite, dans l'ordre dans lequel elles sont appelées dans le texte. Indiquer clairement, pour le fichier, le numéro de figure et le nom de l'auteur. Toutes les illustrations (dessins, graphiques, photographies) doivent être appelées « figures » dans le texte et numérotées en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition dans le texte.

- S'assurer de l'uniformité de la police de caractères utilisée et de la taille de l'illustration originale.
- N'utiliser que les polices suivantes : Arial, Courier, Helvetica, Symbol, Times.
- Fournir chaque illustration dans un fichier propre (la légende de la figure est placée dans le fichier texte de l'article, après les références bibliographiques).
- Aucune demande de correction d'une figure fournie au format électronique ne pourra être faite par l'éditeur.
- Utiliser une convention de dénomination logique pour les fichiers des illustrations.

Une légende est impérativement fournie pour chaque figure.

- *Illustrations en couleur*

En cas de soumission d'illustrations en couleur, Elsevier Masson les reproduira en couleur sur le web et sur la version papier sans aucun frais à la charge des auteurs.
Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.
La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

- *Manipulation d'images*

S'il est admis que les auteurs doivent parfois intervenir sur les images pour davantage de clarté, la manipulation qui vise à tromper sera considérée comme une fraude à l'éthique scientifique ; elle sera traitée en conséquence. Pour une image (radio)graphique, aucun élément spécifique ne peut être amélioré, masqué, déplacé, supprimé ou introduit. Les ajustements de la luminosité, du contraste ou de l'équilibre des couleurs sont acceptables s'ils n'obscurcissent ou n'éliminent aucune information présente dans l'original. Les ajustements non linéaires (par exemple, les modifications des paramètres gamma) doivent être indiqués dans la légende de la figure.

7. MATERIEL SUPPLEMENTAIRE

Outre d'éventuelles annexes dont peut être assorti l'article (s'il y a plus d'une annexe, elles doivent être identifiées en A, B, etc.), des documents supplémentaires, tels que des applications, des images et des extraits sonores, peuvent être soumis pour publication. Les documents supplémentaires soumis sont publiés tels qu'ils ont été reçus (les fichiers Excel ou PowerPoint apparaîtront tels quels en ligne). Veuillez soumettre ce matériel *en même temps que l'article* et fournir une légende concise et descriptive pour chaque fichier supplémentaire. Si vous souhaitez apporter des modifications au matériel supplémentaire à un stade quelconque du processus, veillez à fournir un fichier mis à jour (n'annotez pas les corrections apportées à une version antérieure ni n'activez l'option de suivi des modifications dans votre fichier, car celles-ci apparaîtront dans la version publiée).

Vidéos

La revue encourage la soumission de vidéos et/ou séquences d'animation pour soutenir les articles (en particulier pour les techniques chirurgicales +++).
Les auteurs qui disposent de fichiers vidéo ou d'animation et désirent les joindre à leur article peuvent inclure la mention de ces fichiers dans le corps de l'article. Cela peut se faire de la même manière que pour une figure ou un tableau, en faisant référence au contenu de la vidéo ou de l'animation et en notant dans le corps du texte l'endroit où il doit être placé. Tous les fichiers soumis doivent être correctement identifiés de manière à ce qu'ils soient directement liés au contenu du fichier vidéo. Afin de garantir que votre matériel vidéo ou d'animation soit directement utilisable, veuillez fournir le fichier dans l'un des formats recommandés, avec une taille maximale de 150 Mo par fichier, 1 Go au total. Les fichiers vidéo et d'animation fournis seront publiés en ligne dans la version électronique de l'article. Bien penser à fournir avec vos fichiers une vignette (une image fixe) de la vidéo ou de l'animation (ce peut être aussi une image distincte). Cette vignette sera utilisée à la place d'une icône standard ; elle personnalisera le lien vers vos données vidéo. Pour des instructions plus détaillées, veuillez consulter les pages d'instructions vidéo de l'éditeur.

8. CHEMINEMENT DU MANUSCRIT

La revue applique une procédure de **révision en double aveugle**. En savoir plus sur les types d'évaluations par les pairs.
Chaque article est initialement évalué par un rédacteur qui vérifie que son contenu est adapté à la revue. Celui-ci peut décider d'un rejet primaire si l'article ne correspond pas à la politique éditoriale du journal ou si sa forme n'est pas

conforme. Si l'article est jugé adapté, il est ensuite transmis à au moins deux relecteurs experts indépendants qui évaluent sa qualité scientifique. Un accusé de réception est adressé au responsable de la correspondance et, dans un délai de 6 à 8 semaines, les auteurs sont informés de l'acceptation, du rejet ou d'une demande de modification. Dans ce dernier cas, les auteurs devront fournir le manuscrit modifié dans un délai de 2 mois et l'adresser à la rédaction. La décision de la rédaction est définitive.
A noter : lorsque les aménagements demandés sont nombreux et importants la rédaction retient la *possibilité d'une publication, sous réserve d'une nouvelle rédaction* reprenant les données du travail. Le manuscrit qui en découle sera soumis au même cycle d'évaluation qu'un nouveau manuscrit.

9. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, TIRÉS À PART, DEMANDE DE REPRODUCTION

9.1. Mise en production et copyright

Dès qu'un article est accepté, il est demandé à ses auteurs de renseigner un « Accord de publication dans la revue » (plus d'informations à ce sujet). Un courrier électronique est envoyé à l'auteur correspondant pour confirmer la bonne réception du manuscrit, accompagné d'un formulaire « Accord de publication dans la revue » ou d'un lien pointant vers la version en ligne dudit accord.
Les auteurs peuvent reproduire les tables des matières de la revue ou préparer des listes d'articles, notamment des résumés, destinés à être diffusés en interne au sein de leurs institutions. Mais toute revente ou distribution en dehors de l'institution et toutes les œuvres dérivées, ce qui inclut les compilations et traductions, requièrent l'autorisation de l'éditeur. Si des extraits d'autres travaux protégés par un copyright sont inclus, le ou les auteurs doivent obtenir l'accord écrit des détenteurs du copyright et en mentionner la ou les sources dans l'article. Par ailleurs, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs cessionnaires doit être impérativement fournie.
Elsevier dispose de formulaires préimprimés que les auteurs peuvent utiliser dans ces cas spécifiques.
Pour les articles en open access : dès qu'un article est accepté, il est demandé à ses auteurs de renseigner un « Accord de licence exclusive » (plus d'informations). L'autorisation de réutilisation d'articles en open access par des tiers dépend de la licence utilisateur.

9.2. Droits d'auteur

En tant qu'auteur, vous (ou votre employeur ou institution) disposez de certains droits concernant la réutilisation de votre travail. Plus d'informations.
Elsevier encourage le partage responsable : découvrez comment vous pouvez partager vos travaux de recherche publiés dans la revue.

9.3. Choix de l'option de publication dans la revue

La revue propose aux auteurs plusieurs options pour la publication de leurs travaux de recherche :

- Open access
  Les articles sont en open access pour les abonnés comme pour le grand public avec une possibilité de réutilisation. Des frais de publication en open access doivent être réglés par les auteurs ou pour leur compte (par ex., par leurs organismes de financement ou leurs institutions).
- Abonnement
  Les articles sont mis à disposition des abonnés ainsi que des pays en développement et des groupes de patients au travers des programmes d'accès universel de l'éditeur.

Quel que soit le mode de publication choisi, la revue applique les mêmes critères d'évaluation par les pairs et les mêmes normes d'acceptation.

Green open access

Les auteurs peuvent diffuser leurs travaux de recherche selon différents modèles. Elsevier propose un large choix d'options en green open access. Nous conseillons aux auteurs de consulter notre page consacrée au green open access pour de plus amples informations.
Après une **période d'embargo**, les auteurs ont également la possibilité d'auto-archiver leurs manuscrits et de permettre un accès public depuis le registre de leur institution. Il s'agit de la version dont la publication a été acceptée et qui inclut généralement des modifications, intégrées par l'auteur, suggérées au cours de l'évaluation de l'article par les experts et à l'occasion des échanges entre le ou les auteurs et la rédaction.
La période d'embargo commence à la date à laquelle l'article est officiellement publié en ligne dans sa forme définitive ; pour la revue, elle est de **6 mois pour les articles issus de la recherche produite par des établissements publics, sinon de 12 mois**. En savoir plus.
Dans le cas des articles disponibles sur abonnement, cette période d'embargo doit être respectée pendant laquelle l'article est réservé aux abonnés avant d'être mis gratuitement à la disposition du public.

Dans le cas des articles en open access, l'autorisation de (ré)utilisation par des tiers est définie en fonction des licences utilisateur Creative Commons suivantes :

- CC BY : Attribution
  Permet aux utilisateurs de distribuer et de copier l'article, de créer des extraits, des résumés et d'autres versions révisées, des adaptations ou œuvres dérivées d'un article ou à partir d'un article (une traduction par

exemple), d'inclure l'article dans une œuvre collective (une anthologie par exemple), d'explorer le texte ou les données de l'article, y compris à des fins commerciales, dès lors qu'ils créditent le ou les auteurs, ne déclarent pas que le ou les auteurs approuvent leur adaptation de l'article ni ne modifient l'article de façon à nuire à la réputation et à la renommée du ou des auteurs.

– CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification *(Non Commercial-No Derivative works)*
À des fins non commerciales, permet aux utilisateurs de distribuer et de copier l'article, et de l'inclure dans une œuvre collective (une anthologie par exemple) à condition qu'ils créditent le ou les auteurs et qu'ils n'altèrent ni ne modifient l'article.

9.4. Correction des épreuves

La relecture des épreuves relève de la seule responsabilité des auteurs. Il est important de s'assurer que toutes les corrections sont renvoyées *dans un délai de 3 jours et dans une communication unique* : bien vérifier soigneusement avant retour des épreuves corrigées, car toute insertion ultérieure de corrections ne pourra être garantie.
Un courrier électronique est adressé à l'auteur correspondant rapportant un lien vers le système de relecture en ligne de l'éditeur, lequel permet d'annoter et de corriger ses épreuves en ligne. L'environnement est similaire à celui de MS Word : en plus de modifier le texte, ce système de relecture permet de commenter les figures/tableaux et de répondre en ligne aux questions posées sur les épreuves. Cette relecture en ligne constitue un processus plus rapide, qui permet également de saisir directement les corrections et de limiter ainsi l'introduction d'erreurs potentielles. Ce système donne par ailleurs la possibilité d'annoter et de télécharger les modifications dans la version PDF des épreuves de l'article. Toutes les instructions relatives à la relecture (notamment les méthodes alternatives à la version en ligne et à la version PDF) sont communiquées dans le courrier électronique de l'éditeur.
Le manuscrit reçu par l'éditeur est considéré comme étant dans sa forme finale. L'éditeur mettra tout en œuvre pour que l'article soit publié de façon rapide et fidèle. Mais l'épreuve n'est pas sujette à ce stade aux modifications importantes ou additions par rapport au manuscrit accepté. Seules les corrections typographiques et orthographiques sont prises en compte – et bien entendu la vérification de la saisie, des révisions, du caractère exhaustif et de la justesse du texte, des tableaux et des figures. Toute modification significative de l'article accepté pour publication ne sera prise en considération à ce stade qu'avec l'autorisation de la rédaction.

9.5. Tirés à part

L'auteur correspondant recevra gratuitement un lien Share Link personnalisé lui offrant 50 jours d'accès gratuit à la version publiée définitive de l'article disponible sur ScienceDirect. Le lien Share Link peut être utilisé pour partager l'article *via* n'importe quel canal de communication, notamment par courrier électronique et *via* les réseaux sociaux. Moyennant un supplément, des tirés à part en version papier peuvent être commandés *via* le formulaire de commande envoyé une fois l'article accepté pour publication. L'auteur correspondant comme les co-auteurs peuvent commander des tirés à part à tout moment sur le site Elsevier Webshop. Les auteurs chargés de la correspondance ayant publié leur article en open access ne reçoivent pas de lien Share Link dans la mesure où la version publiée définitive de leur article est disponible en open access sur ScienceDirect – et peut être partagée à l'aide du lien DOI de l'article.

9.6. Questions diverses et contacts

Le Centre d'assistance Elsevier rapporte quantité d'informations. Les auteurs ont par ailleurs la possibilité de vérifier le statut de l'article soumis ou de connaître la date à laquelle l'article accepté sera publié.

A parution, les demandes d'autorisation de reproduction doivent être adressées à l'éditeur.

Les instructions aux auteurs sont disponibles sur le site internet :
http://www.em-consulte.com/revue/rcot
*Soumettre un manuscrit :*https://www.editorialmanager.com/RCOT
Contacter la rédaction : rco@sofcot.fr